

PREAVIS MUNICIPAL
N°03 / 2016
AU CONSEIL GENERAL

concernant

la demande de crédit pour le déménagement de
l'administration communale

DELEGUE MUNICIPAL: M. Bernard Penel, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Lors du Conseil Général de décembre dernier, nous vous avons informé de notre intention de déménager nos bureaux dans les locaux de la Rue des Fontaines 21.

L'emplacement actuel trop exigü et le manque de place nous ont orientés vers une réflexion portant sur l'ensemble des besoins de notre administration communale à moyen terme.

Les travaux d'aménagement du bâtiment qui sont nécessaires pour accueillir dans des conditions optimales toutes les fonctions de notre service public sont totalement pris en charge par la Fondation Signéranne et, pour sa part, la commune devra assumer uniquement les frais de déménagement ainsi que le mobilier complémentaire.

Selon les devis en notre possession, le coût de ce déménagement est estimé à env. CHF 5'000.- alors que notre besoin en tables, bureaux, chaises, armoires et équipements peut être devisé à env. CHF 35'000.-. Par ailleurs, nous utiliserons cette opportunité pour adapter la totalité de notre système informatique pour un montant d'env. CHF 10'000.-.

La totalité de l'investissement, et de ce fait, le montant du crédit demandé concernant ce changement se monte à CHF 50'000.- .

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le Conseil Général de Signy-Avenex,

Vu le préavis municipal 03/2016 relatif à la demande de crédit pour le déménagement de l'administration communale,

Où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide d'accepter l'octroi d'un crédit de CHF 50'000.- pour le déménagement de l'administration communale,

Ce montant sera comptabilisé sur notre patrimoine administratif et amorti en cinq années.

Ainsi délibéré par la municipalité dans sa séance du 15 février 2016 pour être soumis à l'approbation du conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

B. Penel

M. Bardel

Signy, le 15 février 2016